

Présentation

Mohamed Cherkaoui, Louis-André Vallet

Citer ce document / Cite this document :

Cherkaoui Mohamed, Vallet Louis-André. Présentation. In: Revue française de sociologie, 1995, 36-1. Mobilité sociale. Histoire, outils d'analyse et connaissance de la société française. Etudes réunies et présentées par Mohamed Cherkaoui et Louis-André Vallet. pp. 1-3;

https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_1_4392

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Présentation

Plus que d'autres domaines de la recherche sociologique, le champ de la mobilité sociale s'est progressivement spécialisé depuis le début des années cinquante. Le sociologue qui pouvait, il y a trois décennies encore, embrasser le champ d'un coup d'œil rapide et espérer contribuer à l'édifice commun grâce à son apport original même modeste n'en a plus guère la possibilité aujourd'hui. Les méthodologies d'analyse de la mobilité se sont raffinées. L'accumulation des connaissances interdit désormais largement les affirmations à l'emporte-pièce. Enfin, l'activité de théorisation atteint parfois un degré élevé d'abstraction.

La présente livraison de la *Revue française de sociologie* témoigne de l'existence d'approches diversifiées à l'intérieur de ce champ et plus particulièrement en France. Au risque d'une simplification sans doute un peu trop tranchée, on peut proposer d'y distinguer deux orientations principales. Elles se séparent notamment par la place accordée aux données empiriques et à leur analyse statistique.

Dans la première orientation, on cherche à tester des hypothèses théoriques en utilisant les données les plus adéquates analysées selon une perspective méthodologique correcte. Celle-ci peut consister en l'emprunt d'outils et de modèles statistiques et mathématiques généraux dont le champ d'application n'est pas limité à l'analyse de la mobilité sociale. C'est par exemple le cas des mesures d'association et des modèles log-linéaires qu'emploient D. Goux et E. Maurin ou encore L.-A. Vallet. Il n'en va pas toujours ainsi. Le modèle statistique d'analyse de la fluidité sociale mis en œuvre par J.H. Goldthorpe forme à cet égard une contribution originale qui prend en compte la spécificité des données de mobilité. C'est aussi le cas du modèle développé par M.E. Sobel et que B. Cautrès utilise pour étudier les effets de la mobilité sociale sur le comportement électoral. On peut penser enfin à l'indice particulier construit par M. Forsé et L. Chauvel afin de juger du caractère plus ou moins diagonal d'une table de mobilité ou d'homogamie.

Pour la deuxième orientation, l'analyse statistique n'occupe pas une place aussi centrale. En adoptant une distance plus grande à l'égard des données empiriques, l'accent y est mis sur la démarche de construction d'un modèle général où les conséquences sont rigoureusement déduites de propositions théoriques élémentaires. On pense ici en premier lieu à la perspective adoptée par R. Boudon dans *L'inégalité des chances* et dont on connaît l'apport à la théorie de la mobilité. Dans un autre registre,

P. Blau a procédé de la même manière en fondant une théorie macrosociologique dans son *Inequality and heterogeneity*. Cette démarche intellectuelle, à laquelle la contribution de M. Cherkaoui se rattache, n'a pas toujours été bien comprise, en dépit de sa fécondité.

Les articles qui composent ce numéro, comme les ouvrages publiés ou les thèses soutenues ces dernières années, soulignent la vitalité de la recherche sur la mobilité sociale, à l'étranger mais aussi en France où un retard était à rattraper, comme l'indiquent l'article de D. Merllié et, surtout, celui de C.-H. Cuin. Dans le premier, l'auteur retrace la genèse des travaux français pionniers en ce domaine – ceux de la Société de sociologie de Paris et ceux de P. Lapie – comme les raisons institutionnelles ou purement individuelles qui ont favorisé la naissance d'une réflexion sur l'hérédité professionnelle. Très tôt sont mises en évidence des difficultés théoriques et techniques aujourd'hui bien connues, notamment la multiplicité des classements possibles des professions. En Angleterre, les travaux sur le « génie » conduits par et à la suite de F. Galton ne débouchent pas immédiatement sur la construction de tableaux de mobilité en raison de leur caractère monographique. Il faut attendre K. Pearson puis S.J. Chapman pour que ce type d'instrument et d'objet voit le jour. C'est enfin avec raison que D. Merllié souligne les avancées techniques et théoriques dues à l'école italienne de R. Benini, F. Chessa et C. Gini.

C.-H. Cuin, pour sa part, propose deux hypothèses pour expliquer le désintérêt quasi total des sociologues français pour la mobilité jusqu'à la fin des années soixante. D'une part, l'école jouait, pour l'idéologie française, le rôle qu'occupait la mobilité sociale dans le système de représentations américain. D'autre part, la problématique de la mobilité était bannie des préoccupations des principaux paradigmes, marxistes ou structuralistes, qui influençaient l'activité sociologique française. Ces deux raisons permettent, selon l'auteur, de mieux comprendre le caractère original de l'entreprise de R. Boudon dans *L'inégalité des chances*.

A ce tour d'horizon sur l'histoire de la mobilité sociale depuis le début du siècle succèdent trois contributions qui abordent les évolutions récentes de la société française. La première est due à J. H. Goldthorpe et traite de la validité et de la généralité du modèle de fluidité sociale proposé par R. Erikson et lui-même dans leur ouvrage majeur *The constant flux*. Utilisant des données récentes anglaises et françaises, il établit que ce modèle s'y ajuste correctement et que, dans chaque pays, les taux relatifs de mobilité entre générations ont peu varié dans le temps en dépit d'un fort changement structurel. De tels résultats conduisent l'auteur à s'interroger sur les déterminants de la forte similitude temporelle et inter-sociétale de la fluidité sociale.

En France, des générations nées dans les années 40 à celles nées à la fin de la décennie 60, l'inégalité sociale devant l'enseignement n'a pas suivi de tendance ferme, dans le sens d'une réduction ou dans celui d'un renforcement. Les évolutions récentes ne s'écartent en effet guère d'une

démocratisation « uniforme » qui a concerné tous les enfants, quel que soit leur milieu d'origine. Telle est la conclusion principale qu'obtiennent D. Goux et E. Maurin à partir des enquêtes Formation-Qualification Professionnelle de l'INSEE conduites de 1970 à 1993. Les auteurs décèlent cependant quelques inflexions, notamment un renforcement du lien entre le diplôme paternel et celui de l'enfant. Le même article propose encore une confrontation et un test empirique des modèles fondamentaux relatifs aux mécanismes générateurs de l'inégalité sociale devant l'enseignement.

C'est par contre une évolution des formes d'homogamie que M. Forsé et L. Chauvel mettent en évidence au sein des couples mariés. A la suite de travaux américains, ces auteurs montrent que l'homogamie est devenue en France davantage liée aux statuts acquis qu'aux statuts hérités car les valeurs des indices d'homogamie selon l'origine sociale tendent à être moins élevées que celles pour le diplôme lorsque l'on passe des plus vieilles aux plus jeunes générations.

De l'homogamie à l'hétérogamie, il n'y a qu'un pas que l'article de L.-A. Vallet franchit pour renouer avec l'analyse de la mobilité et étudier si, comme l'ont affirmé certains travaux de sociologie de la famille, le fait d'être marié à une femme plus diplômée a un effet positif sur la trajectoire professionnelle des hommes. On retiendra que cette relation paraît résister à l'examen attentif conduit : parmi les hommes entrés dans la vie active avec les mêmes atouts, ceux dont l'épouse a prolongé ses études ont connu plus souvent une trajectoire ascendante.

Ce numéro s'achève par deux contributions qui portent sur les effets de la mobilité sociale sur le comportement électoral. Traitant du même thème, elles forment précisément des exemples des deux orientations qui ont été distinguées au début de cette présentation. L'article de M. Cherkaoui vise à déduire l'ensemble des configurations du comportement à partir d'un modèle général simple qu'il est possible de complexifier. L'auteur y établit notamment que l'interprétation proposée jusqu'à présent de la théorie de la socialisation-resocialisation est fautive et qu'en outre il n'existe pas *un* mais une pluralité de modèles abstraits des effets de la mobilité sur le comportement dont chacun a une signification empirique. L'article de B. Cautrès retrace la manière dont, du modèle de P. Blau et O. Duncan à celui de M.E. Sobel, les liens se sont progressivement resserrés entre concepts sociologiques et modélisations statistiques. A partir d'un test empirique sur les données de l'enquête post-électorale de 1988, l'auteur conclut que le vote des mobiles se situe entre ceux des immobiles des classes d'origine et d'arrivée, confirmant ainsi une proposition plusieurs fois établie. Il estime le poids de la socialisation dans le milieu d'origine comme celui de la resocialisation dans le milieu d'accueil et met enfin en évidence une variation de ces poids au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Mohamed Cherkaoui et Louis-André Vallet